

Ville de Caluire et Cuire

Direction des Ressources Humaines

Formulaire offre d'emploi

Intitulé du poste : Agent d'entretien des espaces verts (h/f)

Cadre d'emplois : Adjointes techniques territoriaux

Catégorie : C

Direction ou Service : Parcs et Jardins

Type de recrutement : - permanent : titulaire ou contractuel en CDDTemps de travail : complet

Libre à compter du : dès que possible

Contexte :

La ville de Caluire et Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au cœur de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

Notre service des Parcs et jardins fort de ses 43 agents, vous offre l'opportunité de faire partie d'une équipe passionnée dédiée à l'entretien et à la valorisation du cadre de vie des Caluirards.

Les atouts du service : la passion pour la nature, une qualité de vie de la commune et son environnement, le partage de connaissances, l'esprit d'équipe et le bien-être au travail.

Labellisée 4 fleurs depuis 2015 et Fleur d'Or en 2024, témoignent de l'engagement des agents et de la municipalité.

Le service Parcs et Jardins de la ville de Caluire et Cuire recrute son futur Chargé d'entretien des espaces verts !**Missions :****Activités principales :**Entretien des Espaces Verts :

- Entretien des espaces verts dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité : tonte, désherbage, taille, création et entretien des pelouses
- Suivi du patrimoine arboré
- Assurer la plantation et l'entretien des massifs d'annuelles, bisannuelles, arbustes, vivaces
- Veiller à l'entretien des squares et les aires de jeux (ramassage des déchets, maintenance des jeux...).
- Assurer la maintenance des équipements (lavage, affûtage, graissage...) et le nettoyage des locaux.
- Participer à la conception des nouveaux projets de son secteur.
- Compétences en élagage appréciées (formation possible)

Activités secondaires :

- Suivi des arrosages automatiques,
- Enlever les cocons de chenilles processionnaires (hiver),
- Participer au déneigement,
- Renfort équipe de production (hiver et printemps) et parcs et jardins,
- Être attentif aux interventions des entreprises extérieurs sur les espaces verts. (dégradations, remise en état...),
- Développer des compétences complémentaires dans son équipe (conduite d'engins...),
- Participation à diverses manifestations du service.

Profil :**Connaissances et compétences**

- Rendre compte au Responsable d'équipe
- Connaissances et reconnaissance des végétaux
- Maîtriser les normes de sécurité (agents et public).
- Maîtriser les techniques de tailles et entretien des végétaux
- connaissances techniques élagage (utiles)

Aptitudes et qualités

- Sens du travail en équipe.
- Rigueur et méticulosité.
- Sens du contact avec le public.
- Adaptabilité.
- Dynamique.
- Disponibilité
- Être force de propositions

Environnement relationnel

Internes : Le chef d'équipe, le CTM et la police municipale

Externes : Le public, le Grand Lyon , entreprises extérieurs

Conditions de travail

Contraintes/Horaires :

- Permis B. Habilitation nacelle, Permis C et E utiles.
- Travail en extérieur.
- Contraintes climatiques (arrosage)
- Horaires été, hiver

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire :

- Un régime indemnitaire mensuel et une prime de fin d'année équivalente à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence.
- Une politique d'action sociale volontariste comprenant notamment des titres restaurant d'une valeur faciale de 7€ avec une participation employeur de 50% et un comité social culturel propre à la ville et permettant d'avoir accès à de nombreuses prestations qui peuvent constituer un vrai complément de rémunération.
- Une politique d'accompagnement aux parcours professionnels dynamique avec notamment, une école interne de préparation aux concours et examens professionnels.
- Temps de travail de 37h30 hebdomadaires avec 25 jours de congés annuels, 15 jours d'ARTT incluant la journée de solidarité et 2 jours de fractionnement attribués sous conditions.

Informations complémentaires : Personne à contacter

Christophe TROUILLET, Responsable du service Parcs et Jardins, tél 04 72 27 23 95

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne : [POSTULEZ ICI](#)

A noter : inutile de postuler après la date limite de dépôts des candidatures